

Toni le gris : [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 11

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181813>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La loterie à Rome.

La loterie se tire le samedi, à midi, sur la place Madame. Le balcon du ministère des finances est décoré comme pour un jour de fête. Sur le devant, se trouve un petit baril de verre que l'on fait rapidement tourner au moyen d'une manivelle. Le balcon est occupé par deux ou trois messieurs vêtus de noir, employés supérieurs du ministère; sur l'un des côtés se tient l'huissier; au fond, deux trompettes dans le costume d'arlequin que portent les serveurs du sénat et du peuple romain.

Le personnage le plus important est un jeune garçon de 10 à 12 ans, est placé derrière la roue de verre; il est vêtu de blanc et coiffé d'un chapeau de la même couleur. C'est un des orphelins que l'on destine à la prêtrise. Tous ces gens sont réunis là pour le tirage hebdomadaire de loterie de Rome.

La première partie de la cérémonie consiste à introduire les nombres dans la roue; chacun des 90 numéros est déployé en face du public; l'huissier le crie à haute voix, puis on le roule et on le remet dans la roue. Pendant ce temps la foule s'amasse; tous gens de la basse classe, à l'exception de quelques curieux. Ceux qui savent écrire se préparent à prendre note des nombres; sur tous les visages se lit une grande anxiété. Bien avant que l'huissier ait proclamé que le numéro 90 y est aussi, la place Madame est garnie d'autant de spectateurs qu'elle en peut contenir. Ceux qui sont venus trop tard prennent place dans les rues voisines.

Une fanfare annonce que l'on a terminé l'introduction des numéros dans la roue. Toutes les conversations s'arrêtent; toutes les têtes se lèvent. L'orphelin ôte son chapeau, fait respectueusement le signe de la croix en prononçant les mots: « Au nom du Père, du Fils et du St-Esprit, » tourne deux fois en cercle sa main tout ouverte pour montrer qu'elle est vide, puis tire le premier numéro. De ses mains, le premier numéro passe dans celles d'un des messieurs en noir; celui-ci, après l'avoir lu, le passe à l'huissier qui, d'une voix de Stentor, proclame le chiffre, qu'il laisse ensuite tomber sur la place, afin que le peuple s'assure qu'on a bien crié le véritable numéro. Après une nouvelle fanfare, on tire le second, et ainsi de suite jusqu'au cinquième, et la foule se disperse.

Les étrangers sont scandalisés à la vue de ce spectacle et ne peuvent comprendre que le gouvernement du pape exerce un métier condamné partout comme immoral et corrupteur.

Le pape a laissé au gouvernement italien le privilège d'abolir la loterie. Le roi Victor-Emmanuel, au milieu de ses difficultés financières, aura-t-il le courage d'imiter le gouvernement républicain de Manin, à Venise, dont une des premières mesures fut la suppression de cette démoralisante institution? Osera-t-il braver l'impopularité qu'il ne manquerait pas de soulever, et abolira-t-il ainsi d'un seul coup un revenu net de 40 à 50 millions, le seul impôt vraiment populaire, le seul qui se prélève sans réclamations?

(Chrétien évangélique).

Théâtre.

La représentation de jeudi, aux bénéfices de Mlles Sandré et Noël, a été une véritable fête théâtrale; jamais nous n'avons vu un tel enthousiasme; jamais nous n'avons entendu des applaudissements plus unanimes et plus spontanés. Nous avons cru un instant que la scène allait se transformer en parterre de fleurs, tant les bouquets et les couronnes pleuvaient abondamment aux pieds de ces dames. Mais aussi que d'art, que d'entrain chez Mme Godard, que d'animation, de naturel et de grâce chez la sémillante Fadette.

L'aspect de cette salle comble et rayonnante de contentement, ces applaudissements répétés, cette pluie de fleurs sur la scène ne constituent-ils pas une réelle ovation faite aux bénéficiaires, qui dit assez éloquemment à M. Lejeune: Ramenez-nous, l'hiver prochain, et Mlle Clarisse Noël, et Mlle Sandré!...

Les succès de ces deux aimables artistes sur notre scène leur ont attiré, dès le début, de vives sympathies. Qui pourrait se lasser de voir jouer Mlle Clarisse Noël dans *La fille de Dominique*, *Fadette*, le lutin, ou le joyeux et sentimental *Gamin de Paris*. Faire rire et pleurer tout à la fois, ce précieux don est, au théâtre, l'apanage des grands talents. Mlle Noël est en effet d'une souplesse étonnante; elle a une diction élégante, de la grâce et de la dignité dans les manières et une grande facilité d'interprétation. Tant de qualités lui donnent accès à divers emplois qu'elle remplit tous avec un égal succès; aussi moissonne-t-elle à pleines mains les applaudissements et les bouquets. Certes elle le mérite bien.

Mlle Augustine Sandré fera, sans nul doute, époque sur la scène lausannoise; et l'accueil fait par notre public à cette excellente artiste lui a suffisamment prouvé, ainsi qu'à Mlle Noël, qu'il nous serait aussi difficile de nous passer de les voir et de les entendre que de les oublier tout à fait.

Comment ne pas se souvenir avec un réel plaisir de la première apparition de Mlle Sandré dans le rôle de Mme Georges, de la comédie *Par droit de conquête*, où, malgré son jeune âge, relativement à son emploi, elle a si bien rendu ce personnage de la bonne et rustique fermière. Mais où elle s'est révélée dans toute l'ampleur de son talent, c'est bien dans *Marie-Jeanne*; quelle étonnante transformation, en songeant à la marquise de Presle, l'intéressante Antoinette du *Gendre de M. Poirier*, ou à la gracieuse et fine comtesse de *Batulle des Dames*!... Oui, Mlle Sandré, qui avait su se faire apprécier dans le genre épique de la spirituelle comédie, atteignit dans le drame de *Marie-Jeanne* la note sublime du tragique et fixa désormais parmi nous sa réputation d'artiste d'élite, quelles que soient les critiques qu'on ait pu faire à son endroit.

Du reste, vouloir, au théâtre, comme partout ailleurs dans ce monde, prétendre rencontrer la perfection, c'est exiger l'impossible, c'est vouloir qu'il n'y ait point de taches au soleil.

Arrivés au terme de cette année théâtrale qui nous a procuré tant d'agréables soirées, nous dirons à la troupe de M. Lejeune, non pas *adieu*, mais *au revoir*, — et surtout à vous, Mlles Clarisse Noël et Augustine Sandré.

L. M.

Toni le gris.

VII

Bientôt on frappa à la porte. Un domestique du forestier se présenta avec ordre à Toni de remettre à l'instant le fusil que son aide avait laissé dans la maison, la veille. Resel répondit que Monsieur l'aide forestier pouvait aller chercher son fusil au tribunal.

Un morne silence régna le reste du jour dans la maison. Toni avait dénoncé au tribunal les faits et gestes de Bartl, et, comme pièce de conviction, avait déposé, entre les mains de l'autorité, le fusil dont sa femme avait dû se servir pour sa défense. Il passa la soirée, taciturne, dans un coin, tandis que Resel mettait dans son sac les effets dont il avait besoin pour ses voyages. Ce fut le cœur bien gros que la petite famille alla se reposer. Resel ne dormit pas plus cette nuit que la précédente.

Le lendemain, comme Toni allait sortir, Monsieur le forestier parut sur la porte de la maison, et lui demanda pour

quelle raison il n'avait pas été à son poste la nuit dernière. Toni le pria de l'excuser, car, dans la confusion de la veille, il avait oublié d'aller déposer entre ses mains la charge qu'il lui avait confiée, et il raconta l'aventure dans laquelle Bartl avait joué un si triste rôle. Monsieur le forestier l'écouta avec un sourire d'incrédulité et en haussant les épaules.

— Et que comptes-tu faire maintenant ?

— Je vais en Bavière chercher du service sur les radeaux qui transportent le bois.

— Tant mieux, répondit Monsieur le forestier, ce sera toujours un mauvais garnement de moins dans le pays.

— Voilà, Monsieur, une phrase dont vous ne pourrez, de votre vie, prouver la justesse.

Le forestier ne répondit rien, tourna sur ses talons, sans même adresser un regard d'adieu, puis il siffla son chien et se dirigea vers la forêt.

Le chasseur Bartl fut condamné à trois semaines de prison, pour perturbation de la paix domestique. (Nos lecteurs voudront se rappeler que nous sommes en Autriche, sous le régime de la procédure écrite.) La sentence lui fut communiquée pendant qu'il était assis sur le banc de son poêle, la tête appuyée sur un bloc de bois carré, une bouteille d'eau-de-vie à la main, se versant un petit verre. Cette occupation semblait lui causer un sensible plaisir, car, à chaque instant, il revenait à sa bouteille pour se verser une petite goutte. La mauvaise nouvelle ne parut altérer en rien sa bonne humeur, et il se mit à dire à demi-voix :

— Il faut convenir que j'ai mis trop de pétulance dans mon entrevue avec Resel. C'est une femme de cœur, et je ne puis concevoir son attachement invariable pour cet ennuyeux Toni. Si seulement il était bien mis, je pourrais le comprendre, mais il me semble que j'ai bien meilleur genre que lui. Enfin telle est ma passion pour Resel que je suis tenté d'éprouver une certaine joie de me voir condamné à la prison, à cause d'elle. Et, du reste, qu'est-ce que cela me fait d'aller en prison. Ne suis-je pas comme en prison, depuis vingt ans que je remplis ce maudit emploi de chasseur ? Aurai-je donc fait des études, appris le latin, pour végéter et crever sur le Kehlberg ? Quiconque verra ma chambre devra convenir que les prisons sont plus propres et mieux meublées. Ai-je, seulement, un lit complet ? Non ! Ai-je une chaise rembourrée ? Non ! Quel est donc mon avoir ? Quelques kreutzers que je reçois du gouverneur de notre province ! Ah ! si j'avais pu épouser Resel, il en aurait été bien autrement. Je serais devenu un homme posé, réfléchi : ici tout eût été propre, ma chambre n'eût pas ressemblé à un trou de blaireau ! Oh ! Resel ! Resel !

Et ici, Bartl, laissant de côté le petit verre, porta le goulot de sa bouteille à sa bouche.

— Oh ! oui, Resel ! si elle eût voulu de moi, c'eût été une vraie bénédiction, tout comme son refus a été, pour moi, une calamité. Je n'ai encore jamais pu obtenir d'elle un mot de douceur, jamais elle ne m'a honoré d'un regard, depuis que je la connais. Oh ! elle ne pourra jamais expier tout le mal qu'elle m'a fait !

Et ici Bartl vida sa bouteille jusqu'à la dernière goutte.

— Il n'y a, sur toute la terre, aucune créature que j'aie aimée autant que j'aime Resel. Et ne faut-il pas qu'elle ne réponde pas à mon amour ! Il y a, dans ce fait, bien certainement de quoi démonter la cervelle d'un homme. Mais tout espoir n'est pas encore perdu, j'attendrai qu'elle soit plongée, avec son Toni, dans la plus profonde misère. Cela finira bien par arriver. Oh ! ce Toni, je voudrais pouvoir l'étrangler, il est mon ennemi ! l'unique ennemi que j'aie ! Il m'a volé un bien, un bien qui m'eût transformé, qui eût fait de moi un tout autre homme. Oui, certainement, j'ai le droit de renverser Toni, de l'écraser, de le pulvériser. Oh ! je finirai par lui enlever plus que ses vaches, je n'aurai pas de repos que je ne l'aie terrassé et réduit au plus profond désespoir. Alors, peut-être, Resel pourra-t-elle mettre dans sa tête qu'elle eût eu un bien meilleur sort auprès de moi... et dans ce cas, qui peut dire ce qui pourrait arriver ? Et aujourd'hui, que je dois aller en prison à cause d'elle, je ne puis me débarrasser de son souvenir qui me poursuit. Elle a causé mon malheur, et son image, toujours présente à ma pensée, me rendra éternellement malheureux.

Je vais à l'auberge pour noyer mes chagrins. Bartl fut accueilli, à l'auberge, par une vraie grêle de raileries et de quolibets.

— Hé ! Bartl, tu vas faire carême ! hein ! aussi tu viens faire ici tes provisions ?

L'huissier du tribunal avait déjà répandu partout la nouvelle.

— Cette fois tu auras une jolie fête de dédicace (bénichon), ajouta un autre.

Le dimanche suivant, où Bartl devait entrer en prison, était justement le grand jour de fête de la paroisse.

— Dis donc ! le prévôt de la prison a une charmante femme à laquelle tu pourras adresser tes vœux ! Tu en auras le temps avec tes trois semaines de repos. Donne-t-en à cœur joie ! le prévôt n'est pas jaloux !

Cette femme, ancienne servante, était connue généralement pour sa laideur et son énorme goître.

— Bois ferme, Bartl ! pour te donner du courage ! car elle est difficile et n'accorde pas ses bonnes grâces à tout le monde !

— C'est maintenant que tu vas faire ta dévotion du jardin des Oliviers, en attendant que demain on te crucifie ! dit un autre.

Contrairement à son habitude, le chasseur Bartl ne fit aucune attention à ces divers propos. Une seule pensée absorbait tout son être, c'était l'influence irrésistible que Resel, fille de paysan, exerçait sur sa vie entière. Bartl était d'un naturel sauvage ; c'était un être dégradé, mais profondément méditatif, et quiconque le voyait enseveli dans ses pensées et l'entendait répéter sans cesse le nom de celle qu'il adorait, ne pouvait douter que la lave, sous laquelle tout ce qu'il avait de bon était caché, provenait de feux souterrains fort profonds, qui avaient lancé jadis de grandes flammes et pouvaient produire une grande irruption. Ce qui paraissait inconcevable à Bartl, c'est que sa passion ne fût payée d'aucun retour. Il resta à l'auberge jusqu'au soir : alors il se leva péniblement de son siège, sortit d'un pas mal assuré et retourna à sa nacelle pour traverser le lac. L'exercice des rames dissipa assez les fumées de l'ivresse pour que le séjour à faire en prison ne lui parût plus aussi indifférent. Des vapeurs balsamiques, venant de terre, lui avaient remis en tête qu'il avait vingt-un jours à passer entre quatre murailles. Le tabac qu'il fumait dans une pipe de bois, garnie en laiton, ne lui sembla pas une consolation suffisante pendant sa captivité. Ceci fit naître dans son cœur une tempête contre son sort et contre Resel !... Non, pas contre Resel, mais contre le pauvre Toni qu'il trouvait constamment sur son chemin, à l'encontre de ses projets. Le juste et l'injuste se confondirent dans sa tête ; il s'exalta, sans s'inquiéter s'il s'était attiré sa condamnation par sa faute, et finit par se jurer, à lui-même, que c'était Toni, en personne, qui le faisait mettre sous les verroux. Bartl avait pris avec lui un petit garçon chargé de ramener le bateau à l'autre rive. Dans sa colère, au moment de le quitter, il lui donna un rude coup dans les côtes. Peu d'instants après, Bartl tempêtait sur le lit en planches de la prison, expiant les nuits blanches qu'il avait fait passer à Resel. (A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

CASINO-THÉÂTRE DE LAUSANNE

DIRECTION DE M. FERDINAND LEJEUNE

Dimanche 17 Mars 1872.

LA TOUR DE NESLE

Drame à grand spectacle en cinq actes et neuf tableaux. Costumes neufs et nouveau style moyen-âge

TAMBOUR BATTANT

Vaudeville en un acte.

On commencera à 7 heures précises.

Les personnes du dehors qui désirent retenir des places à l'avance sont priées de s'adresser (franco) à W. Tarin, libraire.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELSILE.